

BRÈVES

• Fermeture exceptionnelle des déchetteries de Haute-Saintonge

Les déchetteries de la Haute-Saintonge seront fermées exceptionnellement le jeudi 6 décembre de 9h à 12h30. Réouverture à 14h.

• Prélèvement à la source

Pour l'entrée en vigueur du prélèvement à la source le 1^{er} janvier 2019 et sa gestion obligatoire via la déclaration sociale nominative (DSN), plusieurs mesures de simplification des formalités sociales et fiscales liées à l'emploi de salariés et proposées aux entreprises et aux associations pourront être mise en œuvre :

- le titre emploi service entreprise (TESE), dispositif gratuit destiné aux entreprises. Concrètement, le centre TESE calculera le montant à prélever sur les revenus des salariés au titre du PAS, à partir des éléments qui lui seront transmis par l'administration fiscale, et communiquera ensuite le montant net du salaire que l'employeur devra verser ;
- le chèque emploi associatif (CEA), dispositif gratuit à l'attention des associations à but non lucratif et fondations. Dès l'entrée en vigueur de la réforme en 2019, le Centre national Cea assurera le prélèvement de l'impôt à la source pour le compte de ses adhérents employeurs. À partir des éléments reçus par l'administration fiscale, le Cea calculera directement le montant à prélever sur le revenu d'activité. Il communiquera ensuite à l'employeur le montant du salaire net après imposition qu'il devra verser à son salarié.

• Contre les violences faites aux femmes

Suite à l'appel du collectif #NousToutes pour dénoncer les violences faites aux femmes, plusieurs rassemblements ont eu lieu dans toute la France. Près de 200 personnes se sont mobilisées à La Rochelle, ce samedi 24 novembre.

• Des ateliers pour les campings

La Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air de Charente-Maritime (FDHPA17) a lancé cet automne son plan d'accompagnement à destination de ses adhérents. Lancé cet automne, le nouveau programme se compose de 23 ateliers thématiques allant du management des équipes jusqu'à la bonne lecture de son compte Analytics. Social, fiscalité, webmarketing, réglementation, plusieurs sujets sont abordés.

Pour rappel, la saison estivale 2018 en Charente-Maritime a été mauvaise pour les campings qui ont enregistré une baisse de la fréquentation.

• Huit Maritimes aux finales nationales des Olympiades des Métiers

Lors de la 45^e édition des finales nationales des Olympiades des Métiers, 64 lauréats vont représenter la région Nouvelle-Aquitaine du 28 novembre au 1^{er} décembre 2018 à Caen, dont huit Charentais-Maritimes. Il s'agit de la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle.

• Charentes-tourisme récompensée pour sa démarche innovante

Charentes Tourisme, porté par les Départements de la Charente et de la Charente-Maritime, a été récompensé par le jury du prix Territoria 2018 le mardi 27 novembre 2018 à Paris pour sa démarche innovante de création d'Agence de Développement Touristique fédérée en 2017 dans la catégorie «Gouvernance». Réuni sous la présidence de Madame Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le jury distingue les pratiques innovantes des collectivités dans leurs multiples domaines de compétences.

THERMALISME

Des cures « by night » prévues en 2019

Mardi 27 novembre, une réunion entre prestataires du tourisme de Haute-Saintonge et les offices de tourisme (OT) de Jonzac et de Haute-Saintonge s'est tenue au centre des congrès. Serge Espin, le directeur des Thermes de Jonzac a dressé le bilan de la saison qui s'achèvera officiellement le 15 décembre. Nouveauté, des cures nocturnes pour actifs sont programmées pour 2019.

Damien Carboni
d.carboni@hautestaintonge.fr

Face aux prestataires touristiques de Haute-Saintonge, Serge Espin, directeur des thermes de Jonzac (propriété de la Chaîne thermale du soleil) depuis six ans, a détaillé le bilan de l'activité de la 7^e station thermale de France. Au niveau national, « il y a eu un léger tassement du marché de la médecine thermique par rapport à 2017 qui faisait suite à cinq ou six ans de progression. Jonzac a fait la même chose. Cette année, nous sommes à 1,5 % d'augmentation par rapport à 2017. L'an dernier, nous étions à 16 500 curistes. Cette année, nous ne devrions pas être loin des 16 700 assurés sociaux sur 18 jours. »

Une nouveauté en matière d'offre devrait faire sensation en 2019. Les thermes devraient ainsi proposer aux curistes locaux en activité des soins en soirée afin d'éviter que ceux-ci n'aient à prendre trois semaines de congés payés. « Sur une session en avril et juin, nous allons développer des cures nocturnes de 18h30 à 21h, pour les trois orientations, indique Serge Espin. Soit environ 200 à 300 curistes supplémentaires par session ». Côté profil, le nombre de patients dont l'orientation est la rhumatologie est en progression constante. En



D'une année à l'autre, le taux de fidélisation est de 65 %.

©D.R.

phlébologie et voies respiratoires, la hausse est plus mesurée.

11 000 réservations au 31 décembre

Pour 2019, les réservations vont déjà bon train. Certains loueurs reconnaissent même être complets jusqu'à mi-2020. « Cette anticipation de la réservation commence à devenir problématique, déplore-t-il. Au 31 décembre, nous devrions en être à 11 000 réservations pour l'année 2019, soit plus des 3/4 de notre clientèle pour l'année suivante. De toutes les stations de la Chaîne, c'est celle qui a le taux de réservations le plus fort. »

Un verre d'eau de Jonzac à moitié plein ou à moitié vide, c'est selon. Car la situation n'est pas sans poser problème tant pour les thermes de Jonzac que pour les prestataires en cas d'annulation de dernière minute.

20 % d'annulation

« Aujourd'hui, on arrive à des réservations à dix-huit mois, indique Serge Espin. Quand ils savent que nos plannings sont ouverts en février, les curistes réservent pour février, mars ou avril de l'année suivante. La conséquence est une très forte augmentation (+20 %) du nombre des annulations. De 1 600 en 2017, nous sommes passés à 1 900. » Et de conseiller : « Il va falloir

mettre un peu moins la pression aux curistes. Nous ne prendrons des réservations que pour l'année suivante. Il faut retrouver un niveau raisonnable car c'est une dérive. »

1 400 à 1 450 curistes par jour

Serge Espin a également évoqué l'évolution des équipements. « Quotidiennement, entre 1 400 et 1 450 curistes, du lundi au samedi de 6h à 18h45, fréquentent le plateau technique qui est saturé. Il est bien rempli jusqu'en fin de saison. Dans les deux ans, il ne faut donc pas s'attendre à une augmentation de la population. 2018 a apporté son flot de changements. En 2019, on va repartir sur une croissance un peu plus forte. »

En filigrane, on devine que le coup de rabet appliqué depuis avril 2017 et désormais subi par les assurés en ALD (affection de longue durée) a fait son œuvre. Une mesure dénoncée, à l'époque, par Dominique Berthelot, présidente de l'Unathem (Union nationale de défense des assurés et du thermalisme médical) et curiste à Jonzac, qui craignait que ceux-ci n'aient « plus la possibilité de bénéficier d'un remboursement sur leur forfait d'hébergement et leurs frais de transport. »

« Nous allons refaire la partie historique de l'établissement qui n'avait pas changé depuis trente ans. Ensuite, nous attendons une paire d'années que le troisième forage thermal soit en exploitation afin d'agrandir le plateau technique. Sous deux ans, un parking, une maison médicale et les services administratifs seront sur le plateau. L'installation d'un ascenseur est aussi prévue pour accéder aux soins. »

CENTRE HOSPITALIER DE SAINTES

Grève et paix au sein des blocs opératoires

Durant trois jours, une partie des personnels des blocs opératoires du centre hospitalier de Saintes se sont mis en grève. Le mécontentement portait sur l'augmentation des cadences ainsi que la non-rémunération de leur temps de pause.

Pierre Estadieu
p.estadieu@gmail.com

C'est bien connu, il ne faut pas se fier aux apparences. Car si l'ambiance paraissait au beau fixe, lundi dernier, dans le hall du centre hospitalier de Saintes, la petite vingtaine de personnels présents en avait ras le bol. Pas au point d'aller enfilier un gilet jaune et de bloquer des ronds-points mais presque. Principal motif de leur désarroi ? Une plus grande amplitude horaire pour une partie du personnel travaillant en bloc opératoire. Soit, concrètement, des journées de travail passant de 7h30 à 9h30, sans compter la pause déjeuner. Des cadences contraignantes, et ça, Fabrice Leburgue le reconnaît bien volontiers. « Lorsque le temps de travail journalier augmente, on demande à des gens de changer de mode de vie », confesse le directeur de l'établissement.

« Le préavis de grève n'est pas levé »

« Il est important d'avoir un dialogue avec les représentants du personnel et non d'entrer dans une lutte idéologique. D'autant plus



Après trois jours de grève, les personnels de l'hôpital saintais ont repris le chemin des blocs opératoires jeudi 29 novembre 2019.

qu'à 15 jours des élections professionnelles, il est plus difficile de faire avancer les choses. » Après trois jours de conflit, les choses auront fini par se décanter, même si les personnels restent vigilants. « Nous avons obtenu un certain nombre de compensations, notamment en termes de repos. Toutefois, nous attendons la signature d'un protocole avec la direction », expliquait Véronique Dubois, du syndicat CGT (selon la syndica-

liste. Le préavis de grève sera levé vendredi 29 novembre, après la signature dudit protocole avec la direction, NDLR).

Par ailleurs, les astreintes seront mieux rémunérées et les personnels auront plus de temps de récupération. Seule concession faite par les grévistes, l'augmentation du nombre de personnels travaillant 10 heures par jour, qui passera de trois à sept. Contre les six souhaités par les grévistes.

Reprise de l'activité au bloc opératoire

Pas de quoi entamer le moral des troupes, « plutôt satisfaites » de l'accord. À tel point que, à l'heure où nous écrivions ces lignes, le bloc opératoire du centre hospitalier saintongeais fonctionnait de nouveau normalement.